

REGLEMENT COUPE L'AVENIR 2025-2026

1 BUTS

- 1.1 La Coupe L'AVENIR est une manifestation destinée à **initier** les jeunes joueurs et joueuses de l'AFB à la compétition par équipe en badminton. C'est leur 1^{er} interclub.
- 1.2 Initier signifie faire découvrir la compétition au moyen de la CAV, puis participer au circuit junior (CJ).

2 REGLES GENERALES

A l'exception des dispositions de ce règlement, les règles de jeu de Swiss Badminton (SB) sont applicables pour toutes les questions relatives au jeu, aux installations techniques et infrastructures.

3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 3.1 Sont autorisés les juniors affiliés à SB jusqu'à et y compris la catégorie J16 selon SB.
- 3.2 Les joueurs et joueuses du cadre cantonal juniors de l'AFB et les joueurs d'IC ne sont pas admis.
- 3.3 Par l'inscription de l'équipe, le club s'engage à respecter ce règlement.

4 CATEGORIES

- 4.1 Groupe d'âge 1 : jusqu'à J12 **(2013)** (catégories selon SB).
- 4.2 Groupe d'âge 2 : jusqu'à J16 **(2010)** (catégories selon SB).

5 EQUIPES

- 5.1 Gr.1 disciplines : 2 SM; 2 SD; 1 DM; 1 DD;
joueurs : 2 filles et 2 garçons minimum
Gr. 2 disciplines : 3 SM, 1 SD, 1 DM, 1 DD, 1 DMX;
joueurs 2 filles et 3 garçons minimum;
- 5.2 Un joueur ou une joueuse ne peut jouer que dans une seule et même équipe lors de la même journée.
- 5.3 L'équipe qui ne respecte pas la composition d'équipe selon l'article 5.1 perd la rencontre.
- 5.4 Une équipe peut être composée de 9 participants au maximum.

6 DEROULEMENT

- 6.1 Les résultats sont notés au moyen des feuilles de matchs officielles de SB, puis saisis sur le PC le jour même.
- 6.2 En SM U16, Le joueur engagé en simple messieurs 1 doit obligatoirement être le meilleur joueur masculin disponible de l'équipe, conformément au principe appliqué lors des rencontres interclubs officielles.
- 6.3 Gr.1 comptage : set : jusqu'à **21** points **sans** prolongation
courts : hauteur du filet 140 cm, longueur du court normale;
Gr.2 comptage : set : jusqu'à **21** points **sans** prolongation
- 6.4 La première équipe du groupe est championne.

7 SANCTIONS

Si, sans raison valable, une équipe ne se présente pas à une rencontre, elle est éliminée de la compétition et doit payer une amende de Frs. 50.-

8 RECOMPENSE

Chaque équipe championne reçoit un prix. (limite selon le point 5.4)

9 VOLANTS

Les rencontres se disputent avec des volants à plumes fournis par les participants

10 ARBITRAGE

Une personne compétente peut si nécessaire arbitrer un match